# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 28 février 2023

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario, siège social

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen (Teams)

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élèves conseillers :**

Mariska Lamothe (Teams – séance publique)

Mia Toner

Zackary Vaillancourt (nouvellement élu, mandat débutant le 1er août 2023)

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances (Teams – séance à huis clos)

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes (Teams – séance publique)

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines (séance à huis clos)

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Conseiller scolaire :**

Roger Lemoyne

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h 01.

M. Henry demande de dédier la séance pour le repos de l’âme du père de Mme Rossini et de la belle-mère de Mme Barrette.

1. Appel nominal

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-16
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée de M. Lemoyne au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 février 2023. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

Ajouts :

16.1 Visites des élus dans les écoles (M. Legault)

16.2 Plaintes de tout genre (M. Henry)

PROPOSÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 23-17
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 28 février 2023 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts S. o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-18
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 05 présidé par Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. comité plénier La séance publique reprend à 19 h 10.
2. reconnaisance du territoire

Au nom du Conseil, Mme Salituri reconnait que le siège social se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et que les terres sur lesquelles les membres sont rassemblées font partie du territoire traditionnel des Premières Nations d’Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapitae.

1. Prière

M. Gervais récite la prière portant sur le fruit de l’Esprit du mois de février, l’amour.

M. Henry précise que la prière est dédié à la mémoire de M. Ronald Thibert, le père de Patrick qui co-préside le Comité de participation des parents.

1. Présentation
	1. École St-Joseph (Sudbury) : Acquisition des habitudes et des compétences nécessaires
	au 21e siècle

M. Morvan présente Mme Joanne Leclair, la direction d’école, qui œuvre au CSC Nouvelon depuis avril 2019. Elle est accompagnée de Mme Suzanne Bidal, enseignante ayant un spécialiste en enseignement religieux et en éducation de l’enfance en difficulté. Il souligne que l’accueil est au rendez-vous à l’école St-Joseph (Sudbury).

À tour de rôle, Mme Leclair et Mme Bidal font valoir l’acquisition des habitudes et des compétences nécessaires au 21e siècle : pensée critique et résolution de problème; innovation, créativité et entrepreneuriat; apprentissage autonome; communication; collaboration; et citoyenneté mondiale et durabilité. La présentation fut conclue avec un chant édifiant des élèves, un moment « wow »!

M. Joanisse retient que les sourires d’élèves dans les photos reflètent le bon climat scolaire.

1. Adoption du procès-verbal
* Réunion ordinaire du Conseil du 31 janvier 2023

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-19
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 31 janvier 2023 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal S. o.
2. Affaires sur le plan provincial
	1. AFOCSC – Tableau des dates de négociations

M. Henry dépose le tableau à jour des dates de négociations.

* 1. AFOCSC – Retour sur les formations

Mme Salituri remercie les membres qui ont complété les modules sur la gouvernance efficace. Elle encourage les membres à prendre part à la compétition entre conseils scolaires.

* 1. AFOCSC – Distribution du nouveau Guide de gouvernance 2022-2026

L’AFOCSC a fourni une copie imprimée du nouveau Guide pour chaque élu.

1. Étude des recommandations des comités
	1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté

M. Joanisse fait un survol des sujets présentés lors de la première réunion. Il met l’emphase sur le lancement de Navigation NÉO, un programme d’admission et d’aiguillage centralisé.

Mme Aubin-Gagné présente les grandes lignes de la deuxième réunion dont la présentation du budget révisé 2022-2023 et une mise à jour du Service de l’enfance en difficulté, incluant le rapport sur l’enquête « Le droit de lire » qui encourage l’utilisation des textes décodables de la maternelle à la 2e année.

* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 7 février 2023

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-20
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif les procès-verbaux de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenue le
7 février 2023. »**

* 1. Comité de participation des parents

M. Berthiaume note que les résultats des sondages menés en 2022 furent présentés : élèves / parents / PPE. La participation active du CSC Nouvelon au sondage PPE fut soulignée. La promotion pour les cours de francisation offert aux parents au printemps débutera sous peu.

* Procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-21
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de participation des parents tenue le 8 février 2023. »**

* 1. Comité de leadership en éducation catholique

M. Tessier fournit un résumé de la réunion à laquelle le rapport du Synode 2021-2024 pour une Église synodale : communion/participation/mission fut déposé. La Table des partenaires a une rencontre plénière le 8 et 9 mars prochain. Les résultats du sondage des parents furent présentés. L’équipe pédagogique a déposé le bilan mi-année du pilier élèves. Les défis connus lors du testing provincial l’an dernier furent partagés; ce qui fut l’expérience dans tous les conseils scolaires. Le personnel enseignant se prépare pour le carême. Le Service de bien-être et inclusion promeut des écoles sûres et accueillantes et veille à un climat scolaire positif et inclusif. Il est prévu de faire flotter dans le foyer de chaque école le nouveau drapeau de la fierté progressiste en vue du mois de la fierté en juin prochain. La Conférence des évêques du Canada (CECC) a récemment publié le livre Marcher ensemble vers la vérité, la réconciliation et l’espoir – Homélies et discours du pape François lors de son pèlerinage au Canada, du 24 au 29 juillet 2022.

* Procès-verbal de la réunion du 9 février 2023

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 23-22
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de leadership en éducation catholique tenue le 9 février 2023. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 23-23
APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve la politique suivante (statu quo) selon le cycle annuel de révision :**

* [**GOU 28.0 Éducation de la petite enfance**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU28_00.docx) **»**
	1. Comité de gouvernance

Mme Salituri dépose le rapport de la réunion du Comité de gouvernance.

* Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 février 2023

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 23-24
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 10 février 2023. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-25
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes (statu quo) selon le cycle annuel de révision :**

* **[GOU 18.0 Délégation de pouvoirs](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU18_00.docx)**
* [**GOU 19.0 Rôle et responsabilités de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU19_00.docx)
* [**GOU 20.0 Embauche de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU20_00.docx)
* [**GOU 21.0 Évaluation du rendement de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU21_00.docx)
* [**GOU 25.0 Calendrier scolaire**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU25_00.docx) **»**
* Calendriers scolaires 2023-2024 pour les districts d’Algoma, de Sudbury et
de Manitoulin

M. Henry souligne que le calendrier scolaire 2023-2024 sera le même pour toutes les écoles du CSC Nouvelon. Le communiqué ne sera pas émis avant le retour du congé de mars en raison de précisions ministérielles attendus par rapport aux journées d’apprentissage professionnel.

PROPOSÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 23-26
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon approuve le calendrier scolaire 2023-2024 pour le district d’Algoma et les districts de Sudbury et de Manitoulin. »**

* Tableau des dates de négociations

Le tableau est partagé à titre informatif.

* 1. Sénat des élèves

Mia Toner fait un survol de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 23 février 2023

PROPOSÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 23-27
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Sénat des élèves tenue le 23 février 2023. »**

* Élection de l’élève conseillère/conseiller pour les districts de Sudbury et
de Manitoulin

Mme Salituri remercie Zackary Vaillancourt de sa présence dans l’auditoire. Elle félicite Zackary de son discours incroyable durant l’élection dont il a remportée.

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-28
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon entérine l’élection de Zackary Vaillancourt au poste d’élève conseiller pour les districts de Sudbury et de Manitoulin, et ce, pour un mandat d’un an du 1er août 2023 au 31 juillet 2024. »**

1. Rapport des élèves conseillers
	1. Districts d’Algoma et de Manitoulin

Mariska Lamothe souligne de belles activités vécues par les élèves dans les écoles secondaires de sa région. Les carnavals d’hiver sont au rendez-vous!

* 1. District de Sudbury

Mia Toner partage quelques photos des activités dans le cadre de la rencontre du RECFO qui eut lieu à Ottawa du 17 au 20 février. Les discussions ont porté sur des dossiers importants dont la vérification, les médias sociaux, les lettres de revendication et enfin, la relation du RECFO avec [OSTA-AÉCO](https://osta-aeco.org/). Elle fournit quelques détails au sujet du comité qui tiendra sa première rencontre virtuelle quelque temps en mars pour discuter des défis occasionnés par l’organisme OSTA (Ontario Student Trustees Association) qui maintient AÉCO (Association des élèves conseillers de l’Ontario) dans son nom, ce qui stipule qu'ils sont un organisme bilingue. Ceci pose des problèmes d'équité chez les élèves conseillers parce que le ministère de l’Éducation a tendance à approcher OSTA avant le RECFO parce qu’ils ont l'impression que OSTA-AÉCO comprend l'ensemble de tous les élèves conseillers de la province. Le RECFO est d’avis que l’organisme devrait modifier son nom pour laisser tomber AÉCO.

M. Henry s’engage à informer les membres du CODELF, l’AFOCSC et les instances ministérielles. Il convient que c’est inacceptable.

1. Information
	1. Échéance pour déposer l’état financier du financement de la campagne électorale
	des conseillères et conseillers scolaires

Mme Salituri fait un doux rappel aux élus que la date limite pour soumettre leur état financier au greffier municipal est le 31 mars 2023 jusqu’à 14 h. Les élus qui ne soumettent pas ceci sont retirés de leurs fonctions.

* 1. Souper du patrimoine du Centre franco-ontarien de folklore

Mme Aubin-Gagné et M. Legault ont apprécié l’occasion de participer à l’événement de réseautage communautaire.

1. Période de questions (membres du Conseil)
	1. Visites des élus dans les écoles

M. Legault demande une clarification par rapport aux visites des élus dans les écoles. Comme exemple, il demande s’il pouvait se rendre à l’école Jean-Paul II pour la course des bateaux en carton. M. de la Riva avait indiqué que les médias étaient invités et se demandait si c’était un événement ouvert au public.

M. Henry fait un retour sur la pratique en place. Ce sont les directions d’écoles qui lancent les invitations aux élus. Il ne veut pas placer les élus dans une position délicate lorsque les médias sont sur place. La présidente est la porte-parole officielle du Conseil. Il demande aux membres de lui acheminer un courriel lorsqu’ils ne sont pas certains.

* 1. plaintes de tout genre

M. Henry demande aux membres d’acheminer à son attention par courriel toutes plaintes reçues. Ils peuvent accuser réception de la plainte et que celle-ci sera partagée à la direction de l’éducation afin d’être traitée.

1. Avis de motion S. o.
2. date de la prochaine réunion

M. Henry rappelle les membres que la prochaine réunion aura lieu **le jeudi 13 avril 2023**. La réunion fut devancée afin d’approuver le placement des directions d’écoles et des directions adjointes pour la prochaine année scolaire.

1. Levée de la séance

Il est proposé par M. Joanisse, appuyé par M. Montpellier, que la séance soit levée à 21 h 22. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier